

Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 7 septembre 2021 à 20h02, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents en personne les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté et Lise Larochelle.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Absences : aucune

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 02 et déclare la séance ouverte.

2021-09-772 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

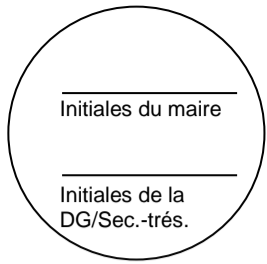
QUE l'ordre du jour de la présente soit le suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2021
5. Première période de questions du public
6. Autorisation des comptes
7. Rapport des comités
 - a. Mairie
 - b. Régie incendie
 - c. Loisirs
 - d. Environnement
 - e. Trans-Appel
 - f. Urbanisme
8. Résolution autorisant la signature de la convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière en vertu du volet Redressement du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour les travaux du rang 11



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

9. Résolution pour l'adoption de la politique de gestion des ressources humaines 2022-2023-2024
10. Résolution pour signature du renouvellement du contrat de travail de la direction générale pour 2022-2023-2024
11. Résolution autorisant la signature du contrat de prêt pour le financement temporaire du règlement 2021-04 au montant de 536 494\$.
12. Résolution pour participation au cahier spécial achat local dans l'Étincelle au montant de 199\$ plus taxes

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

13. Résolution pour le renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge pour 2022-2023-2024
14. Résolution pour l'achat d'un défibrillateur

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

15. Résolution entérinant l'octroi du contrôle des matériaux à Granulab pour le pavage secteur St-Gabriel.
16. Résolution pour l'octroi du contrôle des matériaux à Granulab pour les travaux de réfection du rang 11
17. Résolution d'appui aux demandes citoyennes adressée au ministère des Transport pour l'amélioration de la sécurité à l'intersection du rang 11 et du chemin Goshen
18. Résolution pour le renouvellement du certificat de conformité du Club de motoneige Harfang de l'Estrie

HYGIÈNE DU MILIEU

19. Résolution pour l'octroi du mandat de plans et devis pour le prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

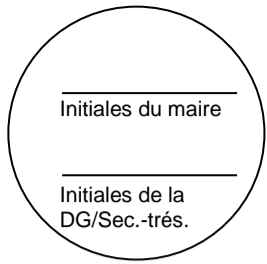
20. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire – août
21. Résolution fixant le montant alloué pour les rencontres du CCU

LOISIRS ET CULTURE

22. Résolution acceptant la prolongation à l'entente intermunicipale de loisirs de 2020 pour l'année 2021
23. Résolution autorisant la signature de l'entente intermunicipale de loisirs pour les années 2022-2023 et 2024
24. Résolution pour nommer les personnes autorisées à discuter et négocier le financement et autorisées à conclure l'entente de contribution dans le cadre de la demande no 400060976 du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FRCR)

AUTRES

25. Affaires nouvelles et suivi
 - a. Vente de la génératrice
 - b. Vente de la benne usagée du camion Inter – modalités
 - c. Résolution spécifiant que toute autorisation, permis de demande de consentement touchant la propriété de la municipalité de Val-Joli doit faire l'objet d'une autorisation du conseil municipal
 - d. Consentement municipal pour installation de la fibre optique de Cogeco sous certaines conditions
26. Deuxième période de questions
27. Correspondance :
 - a. MELCC – élimination pour redevances 2020
 - b. Demande de Emmanuelle Caron pour sécurité intersection rang 11 et Goshen
28. Levée de l'assemblée



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

ADMINISTRATION

2021-09-773 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2021

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
appuyé par le conseiller Raymond Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021.

2021-09-774 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2021, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par
appuyé par
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2021.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Présence de quatre citoyens
Les sujets suivants sont discutés :

- La sécurité à l'intersection du 11^e rang et du chemin Goshen suite à l'accident mortel du 18 août.

2021-09-775 6. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La secrétaire-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
appuyé par la conseillère Lise Larochelle
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

3 septembre 2021

Liste des paiements émis (du 2021-08-03 au 2021-09-03)

Détaillée par N° chèques

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202100355 (C)			2021-08-04	28	HYDRO-QUEBEC		30,16 \$
202100356 (C)			2021-08-04	28	HYDRO-QUEBEC		192,74 \$
202100357 (I)			2021-08-05	68	RECEVEUR GENERAL DU		1 487,70 \$
202100358 (I)			2021-08-05	67	MINISTRE DU REVENU DU		4 193,08 \$
202100359 (I)			2021-08-05	8	Retraite QUÉBEC		408,87 \$
202100363 (I)			2021-08-20	723	AXION		156,44 \$
202100364 (I)			2021-08-20	28	HYDRO-QUEBEC		45,48 \$
202100365 (I)			2021-08-25	28	HYDRO-QUEBEC		134,55 \$
202100366 (I)			2021-08-20	4	BELL MOBILITÉ		67,74 \$
202100367 (I)			2021-08-19	1410	Canadian Tire	Outils forets titan	90,76 \$
202100368 (I)			2021-08-23	225	DIANE ST-PIERRE		39,28 \$
202100369 (I)			2021-08-24	1411	Home Dépôt		17,18 \$
202100370 (I)			2021-08-24	115	SOCIETE DE L' ASSURANCE		11,70 \$
202100371 (I)			2021-08-30	1401	CN2i		0,70 \$
202100372 (I)			2021-09-01	887	EXCAVATION MICHEL		45 343,45 \$
202100373 (I)			2021-09-01	1360	ADN COMMUNICATION		52,46 \$
202100374 (I)			2021-09-01	929	ATELIER LAVOIE		77,03 \$
202100377 (I)			2021-09-01	275	CONSTRUCTION DJL INC		1 332,79 \$
202100379 (I)			2021-09-01	789	ÉNERGIE SONIC INC.		210,94 \$
202100380 (I)			2021-09-01	1355	EUROFINS ENVIRONEX		133,37 \$
202100381 (I)			2021-09-01	880	EXCAVATION B. CROTEAU		563,38 \$
202100383 (I)			2021-09-01	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.		1 188,93 \$
202100384 (I)			2021-09-01	1176	FRÉDÉRIK BERNIER		137,28 \$
202100385 (I)			2021-09-01	94	GABRIEL COUTURE ET FILS		2 904,27 \$
202100387 (I)			2021-09-01	1286	GILLES MAURICE		1 897,09 \$
202100388 (I)			2021-09-01	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		429,97 \$
202100390 (I)			2021-09-01	109	LIGNES ELECTRIQUES		103,48 \$
202100391 (I)			2021-09-01	35	LOCATION WINDSOR INC.		222,83 \$
202100392 (I)			2021-09-01	799	MARC MORIN		1 464,43 \$
202100393 (I)			2021-09-01	188	MARIE MARIER, NOTAIRE		722,13 \$
202100394 (I)			2021-09-01	1358	MARIE-CÉLINE CORBEIL		90,00 \$
202100395 (I)			2021-09-01	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC		855,74 \$
202100396 (I)			2021-09-01	1407	PERMAFIB		4 721,22 \$
202100398 (I)			2021-09-01	1109	POULIOT ÉQUIPEMENT DE		146,74 \$
202100400 (I)			2021-09-01	353	RESSORT DÉZIEL INC		60 829,18 \$
202100401 (I)			2021-09-01	947	ROLLAND CAMIRÉ		90,00 \$
202100402 (I)			2021-09-01	678	SANI ESTRIE INC		6 671,08 \$
202100403 (I)			2021-09-01	1007	SEAO (MÉDIAS		13,21 \$
202100406 (I)			2021-09-01	62	VILLE DE WINDSOR		21 749,81 \$
202100407 (I)			2021-09-01	14	VIVACO groupe coopératif		391,22 \$
202100408 (I)			2021-09-02	962	EXCAVATION R. TOULOUSE		2 156,67 \$
202100360 (I)	7963		2021-08-05	745	FIDUCIE DESJARDINS		1 160,96 \$
202100375 (I)	7964		2021-09-01	1408	Comeau Technique Ltee		154,19 \$
202100376 (I)	7965		2021-09-01	1412	Danovar inc.		2 253,51 \$
202100378 (I)	7966		2021-09-01	1260	DAVID LEBLOND INC.		71 106,29 \$
202100382 (I)	7967		2021-09-01	638	Fonds d'information sur le		45,00 \$
202100386 (I)	7968		2021-09-01	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.		137,74 \$
202100389 (I)	7969		2021-09-01	1117	Les Entreprises D.J.R.B.		476,05 \$
202100397 (I)	7970		2021-09-01	1413	Pompquip inc.		1 976,42 \$
202100399 (I)	7971		2021-09-01	868	REMORQUAGE SUNDBORG		172,46 \$
202100404 (I)	7972		2021-09-01	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		194,18 \$
202100405 (I)	7973		2021-09-01	1409	Thibault GM		477,14 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000

239 529,02 \$

Total des paiements

239 529,02 \$

Total des paiements émis par type de

Total des chèques

85 030,32 \$

Total des dépôts direct

154 498,70 \$

239 529,02 \$

Total des paies émises

(du 2021-08-01 au 2021-08-31)

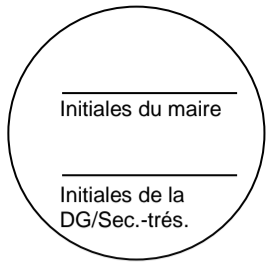
Dépôt direct: 13 687,74 \$

Total: 13 687,74 \$

7. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS :

a) mairie :

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

Les travaux de pavage du stationnement sont terminés. Un ponceau a du être changé pendant les travaux. La pompe no 1 à la station de surpression est maintenant réparée. Les travaux dans le rang 11 qui seront exécutés par Eurovia débuteront le 13 septembre et les travaux de pavage du secteur St-Gabriel débutent le 8 septembre.

b) Régie des incendies :

Le maire Rolland Camiré mentionne que 2 nouveaux pompiers, déjà formés, ont été engagés à la caserne no 2 de St-François de Xavier de Brompton.

c) Loisirs: l'entente intermunicipale de loisirs de 2020 a été renouvelée pour 2021 avec une indexation de 2%. La nouvelle entente négociée sera en vigueur pour l'année 2022

d) Environnement : le maire mentionne que notre performance 2020 en enfouissement est de 191.51kg/habitant comparativement à 185.63kg/habitant en 2019, ce qui n'est pas encourageant. Un effort supplémentaire devra être fait par les citoyens au niveau de la collecte des gros rebuts en les incitant à utiliser l'écocentre au lieu de jeter directement les débris de bois et gros encombrants.

e) Trans-Appel:

Le conseiller Gilles Perron mentionne que le rapport de la firme pour l'étude de développement futur du service a été discuté, il attend copie du rapport. Le service de transport adapté a réalisé 406 transports à Val-Joli pour la période de janvier à juin 2021.

f) Urbanisme :

Le conseiller Philippe Verly mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontres du CCU en septembre.

2021-09-776

8. RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE EN VERTU DU VOLET REDRESSEMENT DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION ET PAVAGE DU RANG 11 – DOSSIER RKT22928

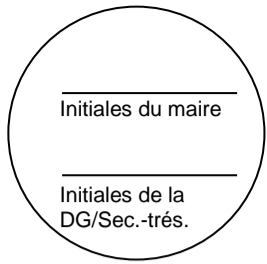
CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports accorde à la municipalité de Val-Joli une aide financière dans le cadre du Volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale pour le projet de réfection et pavage du 11^e rang;

CONSIDÉRANT QU'une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière en vertu du programme et définissant les obligations de chacune des parties doit être accepté et signé;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la signature de la convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière pour le projet de réfection et pavage du rang 11.

D'autoriser le maire Rolland Camiré et la directrice générale Marie-Céline Corbeil à signer la convention d'aide financière et tout document relatif à ce projet.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

9. **RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 2022-2023-2024**

Ce point est reporté

2021-09-777

10. **RÉSOLUTION POUR LA SIGNATURE DU RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR 2022-2023-2024**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de la direction générale vient à échéance le 31 décembre 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite renouveler le contrat de travail de la directrice générale aux nouvelles conditions prévues au nouveau contrat de travail

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Gilles Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE renouveler le contrat de travail de la directrice générale pour les années 2022-2023-2024 et d'autoriser le maire Rolland Camiré à signer le contrat de travail .

2021-09-778

11. **RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT TEMPORAIRE DU RÈGLEMENT 2021-04 AU MONTANT DE 536 494\$**

CONSIDÉRANT QUE le projet de travaux de pavage relatifs au règlement 2021-04 nécessite un financement temporaire jusqu'à l'émission du financement permanent;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins assurera le financement temporaire pour un montant de 536 494\$

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature du contrat de prêt pour le financement temporaire du règlement 2021-04 au montant de 536 494\$

D'autoriser le maire Rolland Camiré et la directrice générale Marie-Céline Corbeil à signer le contrat.

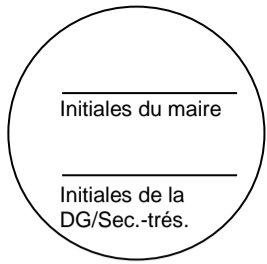
2021-09-779

12. **RÉSOLUTION POUR PARTICIPATION AU CAHIER SPÉCIAL ACHAT LOCAL DANS L'ÉTINCELLE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite favoriser et promouvoir l'achat local

Il est proposé par la conseillère Lise Larochelle
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE participer au cahier spécial Achat local de l'Étincelle pour un montant de 199\$ plus taxes.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

2021-09-780 13. RÉOLUTION POUR LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE POUR 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT QUE l'entente de secours aux sinistrés avec la Croix-Rouge vient à échéance le 31 décembre 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite renouveler l'entente avec la Croix-Rouge aux conditions prévues à l'entente soit un montant de 0.17\$ par habitant pour l'année 2022 et 0.18\$ par habitant pour les autres années;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE renouveler l'entente avec la Croix-Rouge pour les années 2022-2023 et 2024;

D'autoriser le maire et la direction générale à signer tous documents relatifs à cette entente.

2021-09-781 14. RÉOLUTION POUR L'ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR

Ce point est reporté.

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

2021-09-782 15. RÉOLUTION ENTÉRINANT L'OCTROI DU CONTRÔLE DES MATÉRIAUX À GRANULAB POUR LE PAVAGE SECTEUR ST-GABRIEL

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de prix pour le contrôle des matériaux a été lancée par le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour le projet de pavage de rues du secteur St-Gabriel;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du service d'ingénierie de la FQM;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

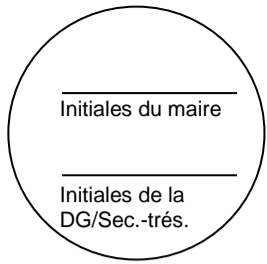
D'octroyer le mandat de contrôle des matériaux à Granulab pour le pavage secteur St-Gabriel au montant de 12549.52\$ taxes incluses.

2021-09-783 16. RÉOLUTION ENTÉRINANT L'OCTROI DU CONTRÔLE DES MATÉRIAUX À GRANULAB POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG 11

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de prix pour le contrôle des matériaux a été lancée par le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour les travaux de réfection du rang 11;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du service d'ingénierie de la FQM;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

D'octroyer le mandat de contrôle des matériaux à Granulab pour les travaux de réfection du rang 11 au montant de 15849.30\$ taxes incluses.

2021-09-784

17. **RÉSOLUTION D'APPUI AUX DEMANDES CITOYENNES ADRESSÉES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ À L'INTERSECTION DU RANG 11 ET DU CHEMIN GOSHEN**

CONSIDÉRANT QU'un grave accident mortel est survenu le 18 août dernier à l'intersection du rang 11 et du chemin Goshen;

CONSIDÉRANT QU'il est mentionné par les citoyens que plusieurs automobilistes omettent de faire leur arrêt obligatoire à cette intersection sur le rang 11 malgré la signalisation en place;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens du secteur mentionnent une augmentation de la vitesse dans ce secteur et l'augmentation de la circulation routière sur le rang 11 et la rue Goshen;

CONSIDÉRANT QU'une mobilisation formée de citoyens concernés par la sécurité à cette intersection a présenté une demande à la municipalité et au ministère des Transport pour améliorer la sécurité à cette intersection

CONSIDÉRANT QU'indépendamment des statistiques d'accidents antérieurs à cette intersection, l'accident mortel du 18 août 2021 mérite d'évaluer sérieusement la sécurité à cette intersection afin d'éviter d'autres d'accidents graves;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE collaborer avec le ministère des Transports pour tous les travaux et démarches à entreprendre pour l'amélioration de la sécurité routière à l'intersection du rang 11 et du chemin Goshen;

DE transmettre la présente résolution à la direction régionale du ministère des Transports, au député provincial, au poste régional de Richmond de la Sûreté du Québec et aux représentants du groupe de citoyens.

2021-09-785

18 **RÉSOLUTION POUR CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE TRAVERSES DE MOTONEIGNES**

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. demande à la municipalité de statuer sur la conformité des traverses de motoneige sur son territoire sur le rang 11 (3 traverses) et sur le chemin Goshen (1 traverse);

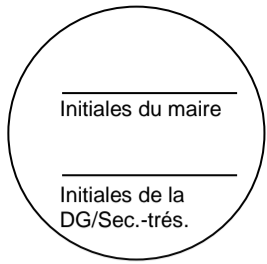
Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité

D'émettre le présent certificat de conformité pour les traverses de motoneige du club de motoneige Harfang de l'Estrie sur le territoire de Val-Joli pour la saison 2021-2022.

HYGIÈNE DU MILIEU

2021-09-786

19 **RÉSOLUTION POUR L'OCTROI DU MANDAT DE PLANS ET DEVIS POUR LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX SUR LE CHEMIN MARCOTTE**



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

CONSIDÉRANT le projet de prolongement de réseaux sur le chemin Marcotte;

CONSIDÉRANT QUE la firme WSP est déjà responsable de ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE la firme WSP a fourni un estimé pour ce mandat;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le mandat de plans et devis pour le prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte à la firme WSP au montant de 7488.25\$ plus taxes.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

20 COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE POUR LE MOIS D'AOÛT 2021

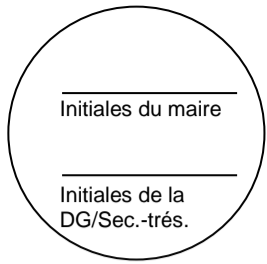
- Émission de permis
- Dossier général demande de permis, demande d'informations/information lotissement droit acquis
- Dossier CPTAQ
- Assistance direction pour suivi dossier
- Avis d'infraction (suivi)
- Dossier droits acquis
- Dossier raccordements inversé
- Avis de non-conformité
- Arrêt de travaux (régularisé)
- Construction d'une remise en cours avant sans permis
 - Citoyen rencontré
 - Entente conclue pour déplacement de la construction en cours latérale
 - Permis émis
- Démolition d'un chalet sans permis
 - Citoyen contacté
 - Construction accessoire sans bâtiment principale
 - Délai de 1 an pour une demande de permis pour la construction d'un bâtiment principale
 - Permis émis pour démolition

Permis juillet	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2020	0	16	174400	1	0
2021	5	19	1099995	0	0

2021-09-787 21 RÉSOLUTION FIXANT LE MONTANT ALLOUÉ POUR LES RENCONTRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBAISME (CCU)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a un comité consultatif d'urbanisme, constitué de deux membres du conseil et de trois contribuables de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce comité se rencontre pour des sujets qui touchent l'urbanisme et que les membres contribuables bénéficient d'un montant de 50\$ pour chacune de ces rencontres;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite augmenter le montant alloué pour les rencontres pour les membres contribuables

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'augmenter le montant à 60\$ pour chaque rencontre du comité consultatif d'urbanisme pour les membres contribuables présents.

LOISIRS ET CULTURE

2021-09-788 22 **RÉSOLUTION ACCEPTANT LA PROLONGATION À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS DE 2020 POUR L'ANNÉE 2021**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Windsor souhaite prolonger l'entente intermunicipale de loisirs de 2020 pour l'année 2021 avec une indexation du montant de l'entente de 2%.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'accepter la prolongation de l'entente intermunicipale de loisirs de 2020 de 49 967.47 pour l'année 2021 avec une indexation de 2% pour un total de 50 963.76\$ plus les taxes applicables.

23 **RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS POUR LES ANNÉES 2022-2023 ET 2024**

Ce sujet est reporté.

2021-09-789 24 **RÉSOLUTION POUR NOMMER LES PERSONNES AUTORISÉES À DISCUTER ET NÉGOCIER LE FINANCEMENT ET AUTORISÉES À CONCLURE L'ENTENTE DE CONTRIBUTION DANS LE CADRE DE LA DEMANDE NO 400060976 DU FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS FCRC)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a déposé une demande dans le cadre du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRF)

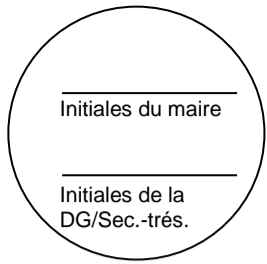
Il est proposé par la conseillère Lise Larochelle
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE nommer la directrice générale Marie-Céline Corbeil à discuter et négocier le financement et à conclure l'entente de contribution dans le cadre de la demande no 400060976 du Fonds canadien de revitalisation des communautés;

D'autoriser le maire et la direction général à signer tous les documents relatifs à cette entente.

25. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

2021-09-790 25 a) **VENTE DE LA GÉNÉRATRICE, ATTRIBUTION À LA PLUS HAUTE OFFRE SUR LE CHAMP LE 13 SEPTEMBRE 2021, AU BUREAU MUNICIPAL, À 15H00 PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

CONSIDÉRANT QUE le 13 septembre est la date limite pour la réception des offres pour la génératrice Kubota défectueuse à 15h00 au bureau d'affaire de la municipalité de Val-Joli au 500, route 249, Val-Joli.;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale à vendre sur le champ la génératrice au plus offrant le lundi 13 septembre à 15h00 et à produire un reçu de vente.

2021-09-791

25 b)VENTE DE LA BENNE USAGÉE DU CAMION INTER-

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite se départir de la benne usagée Tenco 4 saisons qui était sur le camion Inter;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la mise en vente de la benne Tenco usagée par le biais d'annonces sur le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux si nécessaire en l'annonçant à 2000\$ négociable

2021-09-792

25 c)RÉSOLUTION SPÉCIFIANT QUE TOUTE DEMANDE DE PERMIS, D'AUTORISATION OU DE CONSENTEMENT MUNICIPAL TOUCHANT LA PROPRIÉTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli possède des biens, réseaux et immeubles municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit être informé de toute modification à sa propriété;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité

QUE chaque demande de permis, autorisation ou consentement concernant la propriété de la municipalité de Val-Joli fasse l'objet d'une autorisation du conseil municipal par le biais d'une résolution.

2021-09-793

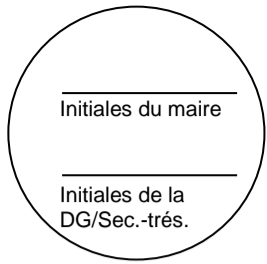
25 d)DEMANDES DE CONSENTEMENT MUNICIPAL PROJET 40525-2A DE COGÉCO POUR INSTALLATION DE FIBRE OPTIQUE SUR TORONS COGECO ET BELL EXISTANTS ET ENFOUISSEMENT DE FIBRE DANS LE 11^E RANG

CONSIDÉRANT QUE la demande de consentement municipal pour le projet 40525-2A demandé par Cogeco pour le déploiement de fibre optique est échu;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'enfouissement de fibre ont eu lieu dans le chemin du 11^e rang au lieu d'être réalisés en accotement;

CONSIDÉRANT QUE le chemin du 11^e rang est , sur cette section, est muni d'une membrane sous la couche de gravier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ont coupé la membrane et fragilisé la structure du chemin comparativement à son état original;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 septembre 2021

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de la demande de consentement pour le projet 40525-2A demandé par Cogeco aux conditions suivantes :

- Une période de garantie de deux ans pour les travaux effectués dans le chemin du 11^e rang doit être donnée à la municipalité pour des dégradations dues aux travaux de l'entrepreneur;
- De recharger en surface et niveler le chemin du 11^e rang sur la partie des travaux;
- Que tout travaux d'enfouissement de fibre après le pont du 11^e rang tel qu'illustré sur le dessin no 8 de Cogeco connexion joint à la demande originale soit exécuté en accotement uniquement. À cet effet, aucune autre coupure de membrane ne sera autorisée et toute modification devra être autorisée par la direction générale de la municipalité.
- Comme il y a maintenant une infrastructure souterraine dans les chemins de Val-Joli, la municipalité ne reconnaîtra pas sa responsabilité advenant un bris de vos équipements.

26 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y avait pas de citoyens à la 2^e période de question

27. CORRESPONDANCE

a) MELCC-matières enfouies 2020 pour redevances

b) demande de Emmanuelle Caron pour sécurité intersection rang 11 et Goshen

2021-09-794

28. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 21h46. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire